

Le 7 décembre 2016

La redynamisation des zones industrielles en mutation à Montréal

Madame, Monsieur,

La Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal vous invite à participer à une consultation publique portant sur la redynamisation des zones industrielles en mutation de l'agglomération de Montréal, notamment les friches industrielles.

La consultation publique se déroulera en trois parties. D'abord, une séance d'information sera consacrée à la présentation du dossier par des représentants du Service du développement économique et du Service de la mise en valeur du territoire. La deuxième partie sera réservée à l'audition des mémoires et opinions des citoyens qui souhaitent partager leur point de vue avec les commissaires. Enfin, la commission adoptera ses recommandations pour clore le processus de consultation. Voici les dates et heures des assemblées publiques prévues à cet effet :

Partie 1

Séance d'information : présentation et période de questions

Jeudi, 15 décembre 2016, à 19 h

Les citoyens ainsi que les représentants d'organismes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priés de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe au 514 872-3000 ou par courriel à commissions@ville.montreal.qc.ca. Il sera également possible de s'inscrire durant la pause suivant la présentation.

Partie 2

Audition des mémoires et opinions

Mardi 31 janvier 2017, à 19 h
Jeudi 2 février 2017, à 9 h
Mercredi 1^{er} février 2017, à 13 h 30 (si nécessaire)

Les personnes qui désirent soumettre un mémoire ou une opinion lors des audiences publiques, sont priées de s'inscrire **avant le 11 janvier 2017, à 17h**. À ce sujet, prière de compléter le [formulaire en ligne](#) sur le site de la commission.

Partie 3

Adoption des recommandations

La date d'adoption des recommandations sera communiquée ultérieurement par le biais d'un avis public.

Lieu

Toutes les séances ont lieu à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, Métro Champ-de-Mars : www.stm.info
Durant les travaux, veuillez utiliser la porte située du côté est de l'hôtel de ville, le 510, rue Gosford

Accessibilité et documentation

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville par la porte du côté est (510, rue Gosford). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande cinq jours à l'avance, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

La documentation afférente est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, au Service du greffe et à ville.montreal.qc.ca/commissions.

En espérant vous compter parmi nous, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Lionel Perez

Conseiller de la ville et membre du comité exécutif
Président de la Commission sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal

[Nous joindre](#) | [Envoyer à un ami](#) | [Se désabonner](#)

Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est
Bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-3000

commissions@ville.montreal.qc.ca
@Comm_MTL